

De plus, N. T. C. F., le Souverain Pontife, dépouillé de son domaine temporel et privé des ressources nécessaires à l'administration de l'Église, au soutien des œuvres qu'il doit entretenir pour la conservation et le développement de la foi chrétienne, ne peut compter, pour y suppléer, que sur le concours des fidèles du monde entier et sur la générosité constante de leurs contributions annuelles. Nous n'avons aucun doute, N. T. C. F., qu'en cela vous tiendrez à garder le renom que vous vous êtes justement acquis, et que vous continuerez fidèlement à donner à Notre Très Saint-Père le Pape, Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ce témoignage sensible de votre amour filial et de votre inaltérable attachement. Toutes les fois que l'occasion pourra vous en être offerte, vous verserez de bon cœur votre obole dans le trésor du denier de Saint Pierre, sachant que par là vous contribuez, en autant qu'il est en vous, à déjouer les projets de l'ennemi, à alléger les épreuves de l'Église, à permettre au Père commun des fidèles de satisfaire aux besoins de toutes sortes créés ou augmentés par l'injustice des hommes.

Et vous le ferez même avec d'autant plus d'empressement et de piété que, loin d'être en aucune manière étranger aux préoccupations du Siège Apostolique, notre pays est aujourd'hui, de sa part, l'objet d'une attention plus bienveillante et plus active.

En effet, N. T. C. F., vous n'ignorez pas les grandes choses qui se traitent actuellement en notre faveur dans les congrégations romaines ; ces causes déjà nombreuses de béatification qui s'instruisent et dont les sujets vous sont unis par les liens les plus étroits et les plus sacrés. Déjà vous aviez appris, au milieu de la joie universelle, que Rome avait décidé, après mûre délibération, d'introduire les causes de deux sœurs illustres qui ont joué dans les premiers temps de la colonie, l'une à Québec, l'autre en cette ville de Montréal, un rôle bien important dans l'établissement de la foi chrétienne et de la vie religieuse en notre pays : la